

La Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon et la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées distribueront les Garanties et Prêts « FOSTER II » de la Région Occitanie

Le lundi 17 juin 2024, à la Cité de Toulouse, la Région Occitanie a annoncé la création d'un nouveau Fonds de Participation « FOSTER II » destiné à soutenir les petites et moyennes entreprises (TPE-PME) et les exploitants agricoles de la Région. Ce fonds, géré par le Fonds Européen d'Investissement (FEI), répond aux besoins spécifiques de ces structures qui représentent 97% du tissu économique de la Région.

Dans ce cadre, la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon et la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées ont été choisies par la Région Occitanie pour distribuer ce Fonds de Participation. Objectif : faciliter l'accès au crédit des TPE-PME régionales à des conditions préférentielles.

FOSTER II, un outil pour faciliter l'accès au crédit

Le dispositif FOSTER II, permettra ainsi à une TPE-PME ou une entreprise agricole d'accéder à un financement dédié en bénéficiant :

- d'une garantie gratuite à hauteur de 80% du montant emprunté,
- de conditions de financement plus favorables par rapport à celles appliquées par le prêteur sur un prêt équivalent,
- de l'absence de garantie complémentaire.

Ce nouveau dispositif distribué par la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon et la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées va permettre d'accompagner les projets des entrepreneurs de réindustrialisation, d'innovation, de transition énergétique ou encore de reprise d'entreprise, avec une priorisation sur la transformation environnementale, sociale et digitale de leur modèle économique.

En travaillant en partenariat avec le FEI, la Région vise à fournir aux TPE-PME et aux exploitants agricoles les ressources nécessaires pour prospérer dans un environnement économique en constante évolution.

2 600 dossiers déjà réalisés avec FOSTER I concernant les TPE-PME

Les 2 banques coopératives régionales avaient déjà participé au premier dispositif FOSTER ; elles avaient alors accompagné plus de 2 600 dossiers avec plus 60% de dossiers en dehors des 2 grandes agglomérations de Toulouse et Montpellier, soit une aide au plus proche des territoires.

410 M€ de financements ont ainsi été distribués par les Caisses d'Épargne Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées et ont irrigué l'ensemble de la région Occitanie. Et ce, grâce à un maillage d'agences et de centres d'affaires en proximité des acteurs économiques sur tous les territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux.

L'esprit d'entreprendre

Partenaires des entreprises et des professionnels (artisans, commerçants, professions libérales...) les Caisses d'Epargne partagent avec leurs clients le même esprit d'entreprendre.

Le dispositif FOSTER II vient compléter utilement la gamme d'outils proposés en matière de financement et d'accompagnement des porteurs de projet :

- L'offre crédits dédiée à l'ensemble des marchés : Entreprises, Economie Sociale, Collectivité locales et institutionnels, Energies renouvelables et Professionnels.
- Les offres de financements dédiés aux projets de transition écologiques.
- Les prêts à impact environnementaux et sociaux.
- Le capital développement.
- Le développement à l'international.

Guillaume BEROUJON, Membre du Directoire de la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon en charge du Pôle Banque de Développement Régional :

« Merci à la Région Occitanie de nous renouveler sa confiance ! Avec ces financements dédiés FOSTER II, nous nous inscrivons dans la dynamique de stimulation de la croissance et du développement des TPE-PME de la région. Nous sommes fiers de contribuer ainsi à renforcer l'économie locale et favoriser la création d'emplois sur tout le territoire. »

Aux côtés de la Région et de l'Europe, nous confirmons notre capacité d'innovation en matière d'action économique et nous nous inscrivons pleinement dans cette volonté d'être une banque utile à son territoire ».

Sébastien BERTHELIER, Membre du Directoire de la Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées en charge du Pôle Banque de Développement Régional :

« Je me réjouis du renouvellement du dispositif FOSTER Région Occitanie, qui permet de faciliter l'accès au financement aux entreprises de notre région. En tant que partenaire bancaire de premier plan, nous continuons à accompagner les entreprises de notre territoire dans tous leurs projets de développement et notamment les projets de réindustrialisation, d'innovation, de transition énergétique et de transmissions. »
